

Villeneuve d'Ascq, le 16 février 2011

Le Président

Chers collègues

Les établissements membres du PRES Lille Nord de France ont déposé un avant projet dans le cadre de l'initiative IDEX. Dix-sept avant projets ont été ainsi déposés ; ils doivent être évalués par un jury international. La phase de pré-sélection devrait se terminer en mars, et les premières initiatives d'excellence devraient être sélectionnées à l'été 2011.

Dans l'hypothèse d'une sélection de l'avant projet, il importe de le travailler, pour l'améliorer et pour élaborer le projet définitif, et de le discuter au sein des différents établissements. Le bureau du PRES a souhaité que les établissements s'engagent dès à présent dans cette démarche, selon les modalités qui leur sont propres.

A Lille 1, je souhaite poursuivre la démarche engagée pour le projet d'établissement, mais aussi pour la réflexion sur l'université régionale. Elle permet d'associer le plus grand nombre, de recueillir des propositions écrites et de les partager sur le portail de l'université.

Nous souhaitons que les différentes organisations, représentées aux conseils, les différentes composantes (UFR, écoles et instituts, laboratoires, services) puissent réagir sur l'avant projet et élaborer des propositions pour l'élaboration du projet définitif. Ces propositions serviront de points d'appui aux discussions au sein des conseils de l'université Lille 1 et aux travaux qui seront conduits au sein du PRES et auxquels participera la Présidence de l'université Lille 1.

Vos contributions sont attendues sur les différents volets du projet:

- Politique de recherche, formation tout au long de la vie et valorisation
- Gouvernance de l'IDEX
- Place de l'IDEX dans l'organisation et l'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche en région (comment organiser des retombées positives de l'IDEX sur l'université dans son ensemble, mise en perspective avec l'évolution du PRES, le projet de l'université publique régionale...)

Un premier délai d'un mois devrait permettre de rassembler de premières propositions.

A partir de ces propositions et de celles des autres établissements, en fonction de l'évaluation du pré projet, qui sera connue courant mars, en fonction aussi des résultats obtenus dans le cadre des autres appels à projets (notamment équipements d'excellence, laboratoires d'excellence, instituts de recherche technologique, société d'accélération du transfert de technologie), il faudra alors engager le travail de rédaction du projet définitif et mener en symbiose le travail de réflexion et de propositions au sein des établissements et le travail d'élaboration du projet définitif au sein du PRES.

Les modalités de fonctionnement sont identiques à celles utilisées pour la préparation du projet d'établissement (juin 2008). Un intranet vous est ouvert en consultation. Vous y trouverez ce courrier et le document déposé le 7 janvier au titre de l'avant-projet IDEX.

<http://bit.ly/gcw1NI>

A vous d'organiser comme vous le voulez dans votre composante/laboratoire/service/liste d'adhérents une consultation. L'important est que vous exprimiez une réponse au titre de l'entité que vous représentez. Merci d'afficher cette réponse **avant le 25 mars** pour nous permettre un premier point d'étape dont nous vous rendrons compte.

Les personnes autorisées à déposer une réponse sur l'intranet sont :

- pour les composantes : le/la directeur/trice et son/sa responsable administrative ;
- pour les laboratoires : le/la directeur/trice ;
- pour les services communs : le/la directeur/trice ;
- pour les listes représentées aux conseils (CA, CS, CEVU) : les élus des 3 conseils.

Les personnalités extérieures des conseils sont invitées à déposer leur contribution dans le dossier des conseils.

Tous les dépôts sont soumis à validation et ne seront donc pas lisibles dès leur dépôt.

Merci d'avance de votre contribution.

Très cordialement,

Philippe Rollet
Président de l'université Lille 1